

fédération
des services
publics

la
cgt

**MOBILISONS-NOUS
CONTRE LA CASSE
DES SERVICES PUBLICS
TERRITORIAUX**





Arrêtons de nous laisser faire !

Mercredi 10 septembre 2025
tout le monde se mobilise
contre le projet de budget 2026



C'est un plan d'austérité d'une brutalité inédite :

- suppression de deux jours fériés,
- coupes dans les services publics,
- remise en cause du droit du travail,
- énième réforme de l'assurance chômage,
- gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les,
- désindexation des pensions de retraites,
- doublement des franchises médicales,
- remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...

Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades. Mais pas les riches !

Pour la Fonction Publique :

Le ministre de la Fonction Publique Laurent Marcangeli, a confirmé à la CGT le 21 juillet le projet de budget et les conséquences sur les fonctionnaires et assimilés :

une « économie budgétaire » de 44 milliards d'euros d'économies dont notamment 4,8 milliards d'euros pour l'État :

- 5,2 milliards pour les opérateurs – avec des suppressions et des fusions d'agences – ;
- **5,3 milliards d'euros pour les collectivités locales ;**
- 5 milliards pour la santé.

Les conditions de vie et de travail connaîtraient une dégradation sans précédent. Sont notamment confirmés :

- **le gel – pour la troisième année consécutive – de la valeur du point ;**
- le gel de toutes les promotions catégorielles ;
- le non-rétablissement de la **GIPA** ;
- le maintien du jour de carence ;
- la diminution de 10% de la rémunération versée lorsque les agent.es sont en congé maladie ordinaire.

Sont aussi confirmées les suppressions d'emplois par milliers dès la loi de finances 2026 y compris au sein des agences mais également le non-remplacement d'un·e agent·e sur trois.

« Faits nouveaux », le ministre a tenu à informer la CGT Fonction publique de son intention de :

- **geler et de forfaitiser le supplément familial de traitement ;**
- de supprimer 30 millions d'euros de crédits au titre des politiques interministérielles d'action sociale ;
- du report ou de la diminution potentielle des crédits alloués au titre des lois de programmation budgétaire aux ministères de l'Intérieur et de la Justice !

Pour éviter ces attaques violentes contre les travailleuses et les travailleurs :

► **INFORMER** ► **ALERTER** ► **PARTICIPER**
► **SIGNER LA PÉTITION**
► **PRÉPARER LA MOBILISATION**

Lien vers la pétition



Pendant ce temps,
l'État distribue des aides publiques
aux entreprises privées à hauteur de

**211
MILLIARDS
D'EUROS
PAR AN.
SOIT
6690 €
PAR
SECONDE.**

Sans conditions. Sans contrepartie.
Sans effet sur l'emploi et les salaires.

Et si on faisait de la justice fiscale ?

Pour remettre les comptes à l'équilibre, il est possible de :

- Rétablir l'Impôt sur les grandes fortunes, cela permettrait par exemple de trouver 4,5 milliards d'euros,
- Taxer le patrimoine des 1800 français·es qui possèdent plus de 100 millions d'euros rapporterait 20 milliards (comme proposé avec la taxe Zucman)
- Remettre à plat, évaluer et conditionner les aides aux entreprises, qui représentent 211 milliards d'euros par an, pourrait rapporter des dizaines de milliards d'euros...et améliorer la qualité de l'emploi.